

Solidaires International

Le bulletin de la commission internationale
de l'Union syndicale Solidaires



Solidaires
Union syndicale

31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
(33) 1 58 39 30 20 - contact@solidaires.org - solidaires.org

Dans le monde une **classe en lutte** ...

N° 106, Juin 2018

IRLANDE : UNE VICTOIRE POUR LE DROIT DES FEMMES !

Le peuple d'Irlande a très massivement voté pour le droit à l'avortement : Les organisations membres du Réseau syndical international de solidarité et de luttes se réjouit du résultat massif en faveur de l'IVG prononcé vendredi 25 mai 2018 en Irlande : 69% ont dit " OUI " pour le droit à l'IVG sans restriction. Le taux de participation élevé de 64 % rend d'autant plus légitime la volonté commune des irlandais-ses pour la légalisation de l'avortement.

Rappelons que l'Irlande revient de loin :

- L'avortement était limité uniquement en cas de danger de mort de la femme enceinte, et encore, sur le papier uniquement car en réalité l'Irlande a éprouvé toutes ces dernières années des décès de femmes pourtant en danger de mort suite aux refus des médecins de pratiquer un avortement
- Une société marquée par le conservatisme catholique.
- Un referendum sur l'IVG en 2015 qui a échoué et laissait peu d'espoir.

Dorénavant l'avortement sera possible sans condition jusqu'à douze semaines de grossesse, conformément à la majorité des pays européens, et jusqu'à vingt-quatre semaines dans des circonstances exceptionnelles.



Dans le monde seulement une soixantaine de pays sur 194 donnent accès au droit à avorter. Les restrictions sont diverses et variées selon le pays. Le droit à l'IVG quand

il existe est remis en cause soit directement (USA politique Trump, Pologne par une régression de la loi en mars 2018 - Brésil droit actuellement menacé...) ou indirectement (manifestations contre l'ivg, contournement de la loi, obstructions pour l'application de la loi, difficultés pratiques pour avorter..) notamment en France et en Espagne. Dans ce contexte vacillant la victoire de l'Irlande est double. Au-delà de cette victoire le Réseau syndical international de solidarité et de luttes promeut la nécessité d'inscrire ce droit dans la constitution. Partout dans le monde, le mouvement syndical se doit donc d'avoir une veille à la fois sur le respect de ce droit fondamental pour que les femmes y

aient réellement accès et dans les meilleures conditions. Nous entendons ainsi dénoncer les dysfonctionnements motivés par des volontés individuelles (médecin et personnel hospitalier, associations contre l'avortement, religions, manifestations...) pour dissuader les femmes d'avorter.

Nous devons nous battre encore aujourd'hui pour que ce droit à disposer de son corps sans restriction soit à la fois maintenu, respecté et applicable dans le monde entier.

<http://www.laboursolidarity.org/>

BRESIL :

SOLIDARITE AVEC LES SECTEURS EN GREVE !



Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes soutient les camionneurs en grève contre la brutale augmentation des combustibles, conséquence entre autres de la privatisation de Petrobras.

Cette grève commence à avoir des conséquences importantes amenant une paralysie de l'économie par manque de marchandises, matières premières, pièces dans les différents secteurs.

En outre, les métallurgistes du secteur automobile, les enseignant.e.s de plusieurs villes, les chauffeurs de Salvador (Bahia) sont également en grève. Une grève populaire puisque selon un sondage 87% de la population soutient les camionneurs en lutte. Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Luttes apporte son soutien à la construction de la grève générale au Brésil et dénonce l'intervention militaire et la répression du mouvement social.

RUSSIE : GREVE DE LA FAIM

Le 14 mai 2018, le réalisateur ukrainien Oleg Sentsov, condamné en Russie à 20 ans de colonie à régime sévère sous l'accusation absurde de « création d'une organisation terroriste » et de « planification d'attentats », a entamé une grève de la faim pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques ukrainiens détenus par la Fédération de Russie. Sa décision est catégorique, et il ne reculera pas avant d'avoir obtenu satisfaction.



Les « arrestations » illégales, en mai 2014, du cinéaste et écrivain Oleg Sentsov, militant du mouvement « Automaïdan », et de l'activiste anarchiste Alexandre Koltchenko, qui protestait lui aussi contre l'occupation de la Crimée, ont été le premier maillon de la chaîne de répressions que les structures de force de la Fédération de Russie continuent de forger à ce jour : aujourd'hui, au moins 64 citoyens ukrainiens sont détenus pour des raisons exclusivement politiques dans des colonies et des maisons d'arrêt situées sur les territoires de la Russie et de la Crimée. Depuis son transfèrement à la colonie de régime sévère N°8 « Belyï Medved » de la ville de Labytnangui (district autonome de Iamal-Nénetsie, Arctique, Russie), la santé de Sentsov décline inexorablement. Sa maladie cardiaque chronique et ses rhumatismes se sont aggravés. Dans ces conditions, la grève de la faim met sa vie en danger. Rappelons également qu'un autre prisonnier ukrainien du Kremlin originaire de Crimée, Volodimir Baloukh, est en grève de la faim depuis le 19

mars 2018 pour protester contre sa condamnation absurde sous une accusation montée de toutes pièces. Selon ses propres mots, il exprime de cette façon son « mépris personnel à l'égard du régime d'occupation ». La grève de la faim est une mesure extrême à laquelle ont recours des individus prêts à mettre leur propre vie en jeu pour résister à l'injustice. A partir du moment où cette décision est prise, le compte à rebours est lancé : il peut durer des semaines, des jours, parfois seulement quelques heures. C'est pourquoi :

1. Nous appelons la communauté internationale et tous ceux qui sont en capacité

d'influer sur le processus de libération des prisonniers politiques ukrainiens du Kremlin à y consacrer sans tarder tous les efforts possibles, à tous les niveaux, en mettant en œuvre tous les moyens de pression sur la Russie dont ils disposent.

2. Nous exigeons des autorités ukrainiennes qu'elles prennent immédiatement toutes les mesures possibles pour obtenir la libération des prisonniers politiques ukrainiens, et qu'elles le fassent de façon transparente, en informant la société ukrainienne et la communauté internationale de leurs actions.

3. Nous appelons tous ceux qui ont à cœur la liberté et la justice, tous ceux qui ne sont pas indifférents au sort d'Oleg Sentsov, d'Alexandre Koltchenko, de Vladimir Baloukh et des autres prisonniers politiques ukrainiens, à manifester devant les représentations de la Fédération de Russie et dans les rues de leurs villes pour exprimer leur solidarité avec eux et protester contre leur détention illégale, et à diffuser autant que possible les informations relatives aux grèves de la faim d'Oleg Sentsov et de Volodimir Baloukh, dont la santé et la vie sont en danger. En se mettant en grève de la faim, les prisonniers politiques ukrainiens du Kremlin montrent que les répressions menées par les autorités russes doivent prendre fin et que leurs victimes doivent être libérées immédiatement. Ne permettons pas qu'ils le paient de leur vie.

TRUMP ET ETAT D'ISRAEL : CRIMINELS !

Le transfert de l'ambassade américaine à Jerusalem, marquant le fait que désormais les Etats-Unis reconnaissent Jerusalem comme capitale de l'Etat d'Israël a été célébré dans l'indécence et dans l'horreur. Au moins 60 Palestiniens ont été tués dont un bébé et des centaines blessés par balles ce lundi 14 mai, après de nombreux morts et blessés les semaines précédentes. Tout cela lors de manifestations pacifiques. Le 70ème anniversaire de la création de l'Etat d'Israël et de la Nakba c'est à dire de l'expulsion des Palestiniens de leurs terres est marqué par cette double agression. Les crimes ne doivent pas rester impunis. Nous exigeons une condamnation nette de ces crimes de la part des institutions

européennes et du gouvernement français. Nous exigeons la rupture de l'accord d'association UE-Israël dont une clause prévoit explicitement le respect des droits humains et abandon des projets de coopération scientifiques, industriels ou culturels avec l'Etat d'Israël. Nous nous donnons les moyens d'agir avec nos propres forces avec la campagne Boycott, désinvestissements, sanctions (BDS), campagne portée par les organisations de la société civile palestinienne et les syndicats pour faire pression nous-même contre ces agissements criminels. Pendant ces 70 ans, les Palestiniens n'ont pas cessé de se battre. Ils et elles ont besoin aujourd'hui de tout notre soutien.

IRAN : LIBERTE POUR ESMAIL ABDI

Le syndicaliste iranien Esmail Abdi a mené une grève de la faim le 24 avril pour protester contre le traitement réservé aux enseignants et aux travailleurs en Iran, ainsi que contre le rejet de ses demandes de permission de sortie.



C'est un prisonnier d'opinion, qui purge une peine de six ans à la prison d'Evin, à Téhéran, en raison de ses activités syndicales pacifiques. Enseignant en mathématiques,

Esmail Abdi est membre du comité de direction de la section de Téhéran du Syndicat des Enseignants Iraniens (ITTA-Téhéran). Dans une lettre ouverte du 11 avril il annonçait son intention d'entamer une grève de la faim. Il y critiquait aussi l'inégalité dans la répartition des richesses et dans l'accès à l'éducation en Iran, les bas salaires en-dessous du seuil de pauvreté pour les employés du secteur éducatif et les nombreuses coupes du budget alloué à l'éducation.

Esmail Abdi avait tout d'abord été arrêté par des pasdaran (gardiens de la révolution) le 27 juin 2015 et détenu à l'isolement pendant 40 jours. En février 2016, il a été condamné à six ans d'emprisonnement à l'issue d'un procès inique devant la 15e chambre du tribunal révolutionnaire de Téhéran, qui l'a déclaré coupable de « propagande contre le régime » et de « rassemblement et collusion en vue de porter atteinte à la sécurité nationale ».

CANALISATIONS DE GAZA

Après le succès de la collecte de 2016 qui avait permis la construction s'un château d'eau à Khuza'a dans la bande de Gaza, la souscription lancée par l'UJFP en janvier 2018 pour raccorder une centaine de fermes supplémentaires à ce château d'eau a été couronnée de succès.

15 000 euros ont été envoyés et la cérémonie d'inauguration des 4 400 m de canalisations ainsi achetées et installées a eu lieu le samedi 12 mai en présence de nombreux paysans et personnalités (trois maires, le gouverneur de Khan Younis, les mokhtars). L'UJFP remercie très vivement les très nombreuses personnes et associations qui ont permis le succès de cette action de solidarité avec les paysans de la bande de Gaza qui aspirent à vivre dignement et à pouvoir nourrir la population. Nous allons avoir plus d'argent que le coût initial du projet.

Cette somme supplémentaire sera utilisée à rétribuer ceux qui ont travaillé bénévolement pour que le chantier puisse être achevé avant le ramadan. Point très important, elle va permettre aussi de baisser encore le prix du m³ d'eau facturé aux paysans : l'eau du château d'eau est déjà très sensiblement meilleure marché que l'eau publique ou privée, le mokhtar à l'origine du projet, et qui a effectué le forage sur ses terres, s'efforçant de la maintenir au prix coutant (il faut un machine puissante et de l'électricité pour remonter l'eau de la nappe souterraine). Prendre en charge ces frais devrait permettre de s'approcher de la gratuité, une demande pressante des paysans. Nous allons publier sur notre site dans quelques jours un compte-rendu détaillé de la cérémonie d'inauguration avec vidéos et traductions. Certains discours sont impressionnants et témoignent des liens très forts noués à un moment où la situation à Gaza est chaque

jour plus grave. En attendant ce document, voici la déclaration de l'UJFP lue en arabe lors de cette inauguration par une jeune fille de 13 ans, Mena Qudaih.

Le mouvement de solidarité française et l'UJFP savent ce que vous endurez : occupation, colonisation, apartheid, blocus, crimes de guerres et crimes contre l'humanité, commis par le gouvernement sioniste d'Israël. Nous saluons les manifestations pour le retour. Le peuple palestinien a été expulsé, il a le droit de retourner sur ses terres. À Khuza'a et à Abassan, les paysans veulent essentiellement pouvoir cultiver, pouvoir vivre dignement, et pouvoir nourrir la population de Gaza.



Certains d'entre nous sont venus ici et ont le souvenir ému de votre hospitalité et de votre chaleur humaine. Pour nous, l'UJFP, la solidarité avec la Palestine est une nécessité. Votre cause est celle de toute l'humanité qui souhaite la justice et l'égalité des droits. Nous espérons qu'un jour, les dirigeants israéliens seront jugés par la Cour Pénale Internationale pour leurs crimes. Nous espérons qu'un jour, nous reviendrons chez vous voir le château d'eau et partager vos délicieux repas dans un Gaza libéré du blocus et dans une Palestine libre.

COLOMBIE : ASSASSINAT D'UN SYNDICALISTE

Le 13 Mai était assassiné, à Bugalagrande, un membre du syndicat Sinaltrainal, Gilberto Espinosa Victoria. Ce dernier travaillait depuis 25 ans au sein de la multinationale Nestlé.



Cet assassinat intervient en plein conflit syndical au sein de l'entreprise. Quelques mois auparavant, Gilberto, ainsi que différents militants du syndicat de Nestlé, avaient reçu une lettre avec des menaces de mort. Sinaltrainal condamne cet assassinat qui se rajoute à la longue liste des militant-e-s syndicalistes qui perdent la vie pour défendre le droit des travailleurs et des travailleuses.

Le syndicat dénonce aussi l'attentisme du Procureur qui aurait dû prendre des mesures afin de garantir la sécurité des syndicalistes menacés de mort.

<https://www.sinaltrainalonlinea.org/>

ETAT ESPAGNOL : LIBERTE D'EXPRESSION

Quelques jours après que le rappeur Valtonyc ait annoncé avoir quitté l'Espagne suite à une condamnation à trois ans et demi de prison pour "apologie du terrorisme" et "insultes à la Couronne", l'interpellation du rockeur basque a de nouveau bousculé l'Espagne ce week-end.



Il s'agit cette fois d'Evaristo Paramos, visage du rock basque et un des derniers rescapés de la scène musicale punk hispanique des années 80. Fondateur de La

Polla Records et évoluant maintenant au sein du groupe Gatillazo, le chanteur dénonce à travers ses textes le fascisme, le capitalisme et l'autoritarisme.

Vendredi soir, à la fin de son concert qui se déroulait durant le festival Primavera Trompetera en Andalousie, le chanteur a été interpellé et retenu plusieurs dizaines de minutes par la Guardia Civil. De nombreux messages de soutien d'artistes et de responsables politiques ont été émis. Ils dénoncent une "arrestation" pour des textes que le rockeur basque chante pourtant depuis plus de trente ans. Les vives réactions de différents acteurs politiques et de la scène artistique montrent à quel point le débat sur la liberté d'expression en Espagne est tendu.

En effet, depuis l'instauration de la "Ley Mordaza" (loi baillon), les peines sont très sévères pour ceux qui porteraient atteinte à l'image des forces de l'ordre, de l'Etat et de la monarchie espagnole. Tout semble indiquer que ce ne soit pas le dernier cas d'atteinte aux libertés en Espagne.

ETATS-UNIS :

LA REVOLTE DES ENSEIGNANT-E-S

La présidence de Trump est ce que l'on pouvait redouter : elle permet aux franges de la population les plus libérales, d'une part, les plus racistes et misogynes d'autre part, de s'exposer de façon plus ouverte, confortées par les déclarations et la politique du président.

La pauvreté d'une partie croissante de la population touche aussi les classes moyennes, en témoigne la situation des enseignant-es par exemple dans le pays : salaires à peine suffisants pour vivre, couvertures sociales rognées et grande précarité. Les écarts de richesse s'accroissent. Mais la contestation s'intensifie et s'organise dans le pays. En témoignent les marches des femmes peu de temps après l'élection de Trump, les marches et manifestations contre le racisme et plus récemment les mobilisations contre le commerce libre des armes qui profite au puissant lobby de la NRA (National Rifle Association) appuyé par Trump.

HEISENBERG

De même, les contestations, débrayages, piquets et grèves des travailleurs et travailleuses sont plus nombreuses. Ces dernières semaines, ce sont les enseignant-es de différents états qui se sont organisés, à l'image de celles et ceux de West Virginia, emblématique à plus d'un point de vue. Pour ces derniers, l'étincelle a été une augmentation significative de leur couverture santé : l'organisme public qui en a la gestion a décidé d'imposer de nouveaux critères de « comportements » en matière de santé aux enseignant-es, critères proprement hallucinant.

Il leur a été demandé de porter des capteurs pour évaluer leurs dépenses physiques, des questionnaires intrusifs

leurs ont été imposés (comme par exemple la fréquence de leurs activités sexuelles par semaine!) afin de déterminer leurs « risques » et le montant de leur cotisation. En cas de refus ou de comportements pas assez « sains », la cotisation augmenterait significativement. Pour celles et ceux qui auraient joué le jeu et auraient une « bonne hygiène de vie », des récompenses sous forme de bons d'achats dans la chaîne de supermarchés Walmart ! Ces augmentations de cotisation s'ajoutent à des salaires très bas. Celles et ceux qui connaissent la série *Breaking Bad* se souviennent que l'anti-héros, prof de physique au début de la série, est contraint de prendre un job dans une station de lavage de voitures pour payer les soins de son fils malade, cet aspect de la série n'est pas une fiction dans de nombreux Etats américains...



Les enseignant-es de West Virginia se sont donc organisés, à la base, comté par comté pour mener des actions à la limite de la légalité américaine qui restreint et encadre de façon très drastique la possibilité de faire grève. Ils et elles ont organisé des « walk in » puis des « walk out », des rassemblements devant leurs

établissements pour mobiliser toujours plus de collègues et sensibiliser les parents, puis ils et elles ont voté des débrayages réguliers. Pour finir, face à un gouverneur qui se voulait inflexible, ils et elles ont organisé des piquets de grève devant leurs écoles et, comme ils et elles étaient dans une situation de rapport de force favorable, du fait du soutien de la population, ils ont fait deux puis 5 jours de grève. La mobilisation est devenue très médiatique et de plus en plus massive et a contraint le gouverneur à leur accorder une augmentation salariale de 5% compensant la hausse de leurs cotisations. 5%, cela peut paraître peu, mais à l'échelle de l'histoire du syndicalisme américain ces dernières décennies, c'est véritablement une victoire sociale. D'autant plus que cette augmentation va également être appliquée à tous les employé-es de l'Etat ! Cette victoire suscite à nouveau l'espoir, et dans d'autre secteurs également, et fait à nouveau croire que des luttes peuvent être victorieuses, malgré les entraves légales du système américain en la matière. Ce qui est notable, c'est que ce type de mobilisation déborde le cadre hyper restrictif de la législation américaine qui enferme les organisations syndicales dans de longs processus juridiques durant parfois des mois, avant de pouvoir éventuellement faire grève.

UNE LUTTE PORTEUSE D'ESPOIRS

Ce sont des mobilisations informelles de ce dernier point de vue, construites à la base, par et dans des assemblées qui ont réussi à prendre de court les autorités et à leur imposer des revendications. Ces mobilisations ont contraint les 3 syndicats représentés dans cet Etat à rejoindre le mouvement, car ils redoutaient au départ les conséquences très répressives pour leurs organisations d'une telle forme de mouvement « hors cadre »

C'est pourquoi, aux Etats-Unis, une telle mobilisation est porteuse d'espoir et montre la voie. On peut ajouter à cela les mobilisations contre le racisme, pour les droits des migrant-es, pour les droits des

femmes, le développement de mobilisations en réseau, comme les enseignant-es de Chicago Teachers Union, travaillant avec le mouvement des *Black lives matter*, les association de migrant-es, dont les enfants sont dans les écoles publiques les plus délabrées, véritables ghettos sociaux...

TEACHERS WIN !

Les enseignant-es d'Oklahoma, d'Arizona, du Kentucky sont en train de suivre l'exemple. A l'instar de celles et ceux de West Virginia, ils et elles sont en train de rallier largement, de mener campagne pour construire une mobilisation et la grève pour une augmentation de leurs salaires et la préservation de leurs acquis sociaux. A travers des slogans de ralliement comme "Oklahoma Teacher Walkout—The Time Is Now!" , les enseignant-es d'Oklahoma demandent une augmentation de 10000 dollars/an, ce qui n'est pas un luxe tant les salaires dans cet Etat font parti des plus bas des Etats-Unis. Ainsi, dans cet Etat aussi, il est fréquent que les profs soient contraints de prendre d'autres jobs supplémentaires pour joindre les deux bouts. En Arizona, les débrayages ont commencé fin mars et se poursuivent à ce jour, pour les mêmes raisons, avec une grosse manifestation jusqu'au Capitole de l'Etat fin mars, une association de parents d'élèves qui les a rejoint. Le Kentucky est entré en mouvement également, pour leurs pensions et les coupes drastiques dans les budgets des écoles publiques. Ils et elles ont déjà organisé des *walk in*, rassemblements réguliers devant les établissements scolaires pour sensibiliser la population sur ces questions et la gagner à la contestation, ce dans les 120 comtés de l'Etat. Ces rassemblements ont constitué la première étape de la mobilisation victorieuse en West Virginia. Tout cela montre que malgré que la contestation est dans une phase de renouveau aux Etats-Unis. Et les teachers sont en tête du mouvement, comme l'a également montré leur présence massive à la conférence de Labor Notes du 6 au 8 avril dernier à Chicago, à laquelle une délégation de Solidaire a participé. Les teachers : les nouveaux et nouvelles *working class heroes* aux Etats-Unis ?

MEXIQUE :

LES DISPARUS d'AYOTZINAPA



Voilà 43 mois que l'État mexicain a fait disparaître 43 étudiants de l'école normale rurale Raúl Isidro Burgos à Ayotzinapa. 43 mois que leurs familles et leurs proches réclament la vérité et que l'État leur répond par un mensonge auquel personne ne croit.

Voilà un mois que trois étudiants en cinéma ont été assassinés dans des conditions atroces. Voilà des années que des dizaines de milliers de mexicaines et de mexicains sont assassinés, disparaissent ou sont victimes des violences de la soi-disant guerre contre le narcotrafic. Ya basta, ça suffit de prendre prétexte de la lutte contre le narcotrafic pour réprimer les voix des sans voix, des jeunes, des indigènes, des femmes, des migrantes et des migrants.

Et cette guerre la guerre, qui ne dit pas son nom, se fait dans le silence international et avec le soutien des marchands d'arme et des trafiquants en tous genres. Mais aussi avec le soutien de nombreux États dont fait partie la France qui vend des armes, du matériel militaires et forment les polices et l'armée mexicaines, impliquées directement

ou indirectement dans cette guerre. Comme l'ont dit les zapatistes, la guerre est inhérente au capitalisme et la lutte pour la paix est anticapitaliste.

Nous réaffirmons notre solidarité avec toutes les organisations et toutes les personnes qui luttent contre cette violence, contre ces trafics, contre le silence assourdissant qui entoure cette guerre. Qui luttent pour la justice, pour la paix, pour la démocratie Ensemble, nous ne cesserons de dénoncer cette guerre du capitalisme contre les peuples pour la paix, la justice et la démocratie. Sans vérité, il n'y aura pas de justice. Sans justice, il n'y aura pas de paix. Ensemble, nous ne cesserons de dénoncer cette guerre du capitalisme contre les peuples pour la paix, la justice et la démocratie.

**Ni oubli ni pardon
No son 43, somos todas !
No son 3, somos todas !**

Texte lu, le 26 mai, durant le rassemblement devant l'Ambassade du Mexique à Paris.

NAKBA :

70 ANS DE RESISTANCE !



Il y a 70 ans, 700.000 Palestinien.ne.s étaient chassé.e.s de leurs villages, acte fondateur d'un État issu d'une injustice.

Depuis 70 ans, ces 700.000 Palestinien.ne.s sont devenus 5 millions de réfugié.e.s qui ont droit de rentrer chez eux et chez elles , mais qui en sont empêché.e.s par l'État israélien.

Depuis 70 ans, celles et ceux qui sont resté.e.s dans le territoire israélien, près de 2 millions, vivent sous un régime d'apartheid, citoyen.ne.s de seconde zone dans un pays colonial.

Depuis 50 ans, 5 autres millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie, à Gaza ou à Jérusalem-Est, victimes d'une occupation militaire de plus en plus brutale, les manifestations des dernières semaines en témoignent.

La date du 15 mai 2018 est donc une triste date de commémoration de la Nakba, la

catastrophe initiale causée par les israélien.ne.s, avec la complicité de la quasi totalité des gouvernements occidentaux.

Depuis 70 ans, cette complicité persiste, et ce n'est que la résistance des Palestinien.ne.s, avec les travailleurs, travailleuses, retraité.e.s, privé.e.s d'emploi, étudiant.e.s du monde entier, qui viendra à bout de ce dernier avatar de la colonisation occidentale au Moyen-Orient.

Le Réseau Syndical International de Solidarité et de Lutttes commémore donc ce triste anniversaire, en protestant partout où cela est possible, devant les ambassades et les consulats israéliens, en exigeant des sanctions contre cet État criminel, et en encourageant tout le monde à rejoindre la campagne internationale de boycott de l'apartheid israélien.

Palestine vaincra !
Solidarité internationale !

TURQUIE :

ERDOGAN COUPABLE DE CRIMES DE GUERRE



Le Tribunal Permanent des Peuples (TPP) reconnaît, dans un rapport rendu public le 24 mai 2018, le président turc coupable de crimes de guerre contre son propre peuple.

Au vu des preuves évidentes des faits soumis à son attention, prenant en considération les rapports d'expertise présentés et discutés au cours de l'audience, sur la base de la doctrine et des principes universels du droit international applicables aux questions posées au cours de cette session, le Jury du Tribunal Permanent des Peuples a adopté les décisions suivantes.

L'état turc est reconnu responsable du déni au peuple Kurde de son droit à l'autodétermination, en lui imposant l'identité turque, en niant l'identité et la présence du peuple Kurde, en réprimant sa participation à la vie politique, économique et culturel du pays, interprétés comme une menace à l'autorité de l'état turc. Le Tribunal conclut à des crimes de guerre durant la période com-

prise entre Le 1 Juin 2015 et le 31 décembre 2017 dans plusieurs villes d'Anatolie du Sud Est dont les habitants étaient majoritairement Kurdes, ayant notamment consisté en des massacres et des déplacements permanents des populations Kurdes, montrant ainsi l'intention d'une tentative d'élimination physique d'une partie du peuple Kurde.

Les crimes d'état, (crimes de droit commun), comprennent des assassinats ciblés, des exécutions judiciaires, des disparitions forcées, commises par différents groupes de forces de sécurité et des services secrets, en Turquie et à l'extérieur, en particulier en France.

L'absence d'investigations sérieuses pour rechercher la responsabilité des autorités turques démontre une politique d'impunité soutenue par l'état.

EGYPTE :

SOUTIEN AUX SYNDICATS INDEPENDANTS



Dans la foulée de la révolution de janvier 2011, près d'un millier de syndicats indépendants de l'Etat s'étaient créés.

Un risque sérieux existe aujourd'hui de revenir à la situation en vigueur avant 2011 : celle où n'existait qu'une centrale unique officielle qui n'était qu'un simple prolongement de l'appareil d'Etat au sein du monde du travail. Une première étape en ce sens a été franchie avec la promulgation d'une nouvelle loi sur les syndicats en décembre 2017.

Les conditions exigées pour qu'un syndicat indépendant se voit reconnaître une existence légale ont été en effet considérablement durcies, et l'essentiel des syndicats indépendants ne les réunissent pas. Une seconde étape est à l'ordre du jour avec l'organisation d'élections syndicales les 23 et 31 mai, les premières depuis 12 ans. S'ils sont déclarés

hors-la-loi les syndicats indépendants se voient refuser le droit de présenter des candidats. L'exemple du syndicat de Telecom Egypt est révélateur. Il lui a en effet été exigé de mettre de toute urgence son organisation en conformité avec les dispositions de la nouvelle loi, puis de déposer un dossier d'agrément auprès du Ministère du travail. Le ministère a refusé de prendre en compte ce dossier jusqu'à la veille de la date limite prévue, puis l'a rejeté sans raison, ne laissant plus d'autre choix que d'attaquer cette décision devant les tribunaux.

Raison de plus pour répondre positivement aux appels à la solidarité émanant des syndicalistes de Telecom Egypt, membres du Réseau international de solidarité et de lutte.

Avec eux, nous exigeons qu'un terme soit mis à la politique de liquidation du syndicalisme indépendant menée par le pouvoir.